

III. LES SERVITUDES

Certaines données sont classées comme servitudes d'utilité publique :

Tableau n°19 : Servitudes d'utilité publique

Désignation officielle de la servitude	Détail de la servitude	Date
EL 2 – Défense contre inondations zones submersibles	Plan de Secours Sécurité Zone Inondable de l'Adour	Décret du 02/11/1960
PM ₁ – Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles	Plan de Prévention des Risques Relatifs aux Retrait et Gonflement des Argiles	Approuvé par arrêté du 28/02/2014
T ₁ – Voies Ferrées	Voie ferrée Port-Saint-Marie - Riscle	
T ₇ - Relations aériennes zones hors dégagement installations particulières	Servitudes aériennes à l'extérieur des zones de dégagement	Arrêté du 25/07/1990